REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE
LE CONSEIL MUNICIPAL
DE TOURNAN-EN-BRIE SE REUNIRA
EN SESSION ORDINAIRE

Le : jeudi 13 avril 2023 à 20H30
Lieu : Salle des mariages – La Grange

ODRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation et signature du procès-verbal de la séance précédente en date du lundi 20 mars 2023 ;

1. Décisions du Maire prises en application de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
2. Compte de gestion 2022 - Budget Ville ;
3. Compte de gestion 2022 - Budget assainissement ;
4. Compte de gestion 2022 - Budget eau potable ;
5. Compte administratif 2022 - Budget Ville ;
6. Compte administratif 2022 - Budget assainissement ;
7. Compte administratif 2022 - Budget eau potable ;
8. Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 - Budget Ville ;
9. Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 - Budget assainissement ;
10. Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2022 - Budget eau potable ;
11. Bilan des acquisitions et des cessions immobilières 2022 ;
12. Taux des impôts directs – Rôles généraux de 2023 ;
13. Budget Primitif 2023 ;
14. Budget primitif assainissement 2023 ;
15. Budget primitif eau potable 2023 ;
16. Révision libre des attributions de compensation dans le cadre de l'imputation partielle en section d'investissement des charges liées au transfert de la compétence ZAE ;
17. Convention entre la Ville de Tournan-en-Brie et le Centre Communal d'Action Sociale – constitution d'un groupement de commande pour la passation du marché « fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire, les accueils de loisirs sans hébergement et le service portage des repas à domicile » et autorisation à procéder à la passation dudit marché ;
18. Avis sur la demande de retrait de la Ville de Courtomer du Syndicat Intercommunal du conservatoire Couperin ;
19. Contrat d'objectifs et de moyens entre la Ville de Tournan-en-Brie et la « Maison des Arts et des Loisirs de Tous », « Fortunella » et le « Sporting Club Gretz Tournan » pour l'année 2022 ;
20. Demande de subvention au Conseil Régional d'Ile-de-France pour la réalisation d'un équipement sportif de proximité ;
21. Frais de scolarité pour l'année scolaire 2022 / 2023 ;
22. Avis sur la demande de dérogation au repos dominical présentée par la société ALSTOM TRANSPORT ;
23. Attribution d'une subvention aux associations qui ont perçu des Coupons Loisirs Activités Culture et Sport ;
24. Questions diverses.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Laurent GAUTIER
Conseiller Départemental
Maire de Tournan-en-Brie

MAIRIE DE TOURNAN-EN-BRIE (Seine-et-Marne)